



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PORT AUTONOME DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

**PRESTATIONS D'ARCHITECTURE INTERIEURE
DU CENTRE DES AFFAIRES MARITIMES**

PROCES-VERBAL D'INSUFFISANCE PLIS DU

03 NOVEMBRE 2023

Référence de l'AMI : PI_DGT_83283

Autorité contractante : Port Autonome de Cotonou

Gestion : 2023

Source Financement : Budget Autonome

Novembre 2023

AX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Objet : Avis à manifestation d'intérêt (AMI) N°005/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/10/2023 relatif aux prestations d'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.

Mode de passation : Avis à manifestation d'intérêt (AMI)

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 03 novembre à partir de 11 heures 04 minutes, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DPMP) du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives à l'avis cité en objet.

Cet avis a fait l'objet de publication dans le journal DG MARKET, dans le journal des Marchés Publics, dans le journal la NATION, sur le site web du port autonome de Cotonou et par affichage au tableau d'affichage de la DPRMP du PAC.

Cet avis a fait l'objet d'un addendum qui a modifié la date limite de dépôt et la date d'ouverture des manifestations d'intérêts le 30 octobre 2023. Ainsi la nouvelle date limite de dépôts des manifestations est le 03 novembre 2023.

L'avis d'appel à manifestation d'intérêt a été validée par la Direction du de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) du PAC le 16 octobre 2023.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° **056/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 17 octobre 2023** les personnes ci-après :

- **Président :** Félix Dieudonné ADAHE VIGBE DMP/PAC
- **Rapporteur :** Sorhibou AVLESSI, Spécialiste en Marchés Publics
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
Direction des Infrastructures (DI)	Adamo ESPOSITO	DI/PAC	Avec voix délibérative
	Anchilla GOUDEAGBE	DI/PAC	Sans voix délibérative

A également pris part à cette séance, le Directeur de Contrôle des Marchés Publics (DCMP) en la personne de monsieur Christian BIAO AYEDEGUE.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des manifestations d'intérêt, sur les sept (07) candidats ayant retiré le dossier, trois (03) soumissionnaires ont déposé leur offre.

Le tableau ci-dessous présente le point des soumissionnaires ayant déposé les offres

N°	Soumissionnaires	Heure de dépôt	Date de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	SOUKAINA Hassani	11h12	27-oct-23	Par mail		
2	AMASEY ECO ARCHITECTES	08h53	03/11/2023	VIGNISSI Candide	BENIN	
3	NOUVELLE VISION SARL	09h14	03/11/23	AKODOGBO Judith	BENIN	

Au début de la séance, la COE a constaté qu'un pli a été déposé par courriel à la PRMP. La Coe a retenu que ce pli soit déclaré irrecevable en application du point 12) de l'avis à manifestation d'intérêt.

Ainsi, sur les trois (03) plis déposés, deux (02) sont recevables. La commission a donc constaté qu'un minimum de trois (03) plis n'a pas été reçus aux date et heure limites de dépôt des offres. Elle a donc déclaré l'insuffisance de plis conformément à l'avant dernier alinéa de l'article 70 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des Marchés publics en République du Bénin

Au regard de tout ce qui précède, la commission recommande au DMP d'informer les soumissionnaires par écrit et qu'un nouveau délai qui ne serait être inférieur à 10 jours calendaires soit ouvert

Le Président a clôturé la séance d'ouverture objet de l'avis à manifestation d'intérêt N°005/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 16 octobre 2023 relatif aux prestations d'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou, le même jour à 11h 15 min.


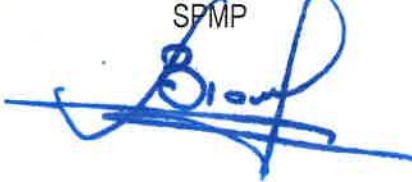
La liste de présence est jointe en annexe.

Fait à Cotonou, le 03 novembre 2023

Le Président


Felix Dieudonné ADAHE YIGBE
PRMP

Le Rapporteur


Sorhibou AVLESSI
SPMP

Christian BIAO AYEDEGUE
DCMP

Les membres


Esposito ADAMO
DI/PAC


Anchilla GOUDEAGBE
DI/PAC